

EFFECTIFS

PROTOCOLE SANITAIRE

EFFECTIFS ACCUEILLIS ET AMENAGEMENT DES ESPACES

La détermination des modalités d'accueil des élèves à l'Atelier, CEAPC suit le respect du protocole sanitaire en vigueur au 22 juin 2020 appliqué aux établissements scolaires. Il est un élément déterminant. La présente fiche présente des pistes de réflexion permettant d'organiser les espaces pour accueillir les élèves.

Facteurs de dimensionnement

Il convient que l'Atelier, CEAPC établisse les modalités d'accueil des élèves à partir de la configuration des espaces et notamment des ateliers (surface, mobilier, etc.).

Tous les locaux et espaces peuvent être utilisés et particulièrement ceux susceptibles d'accueillir un groupe classe (salle de restauration, ateliers, hall d'entrée, escalier, etc.).

L'Atelier, CEAPC assure l'accueil du public dans le respect du protocole sanitaire.

Rappel des règles de distanciation physique

La règle indicative de surface de 4m² par élève ne s'applique plus dans les locaux comme dans les espaces extérieurs

Rappel des règles de distanciation physique

Pour les classes de maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe, aucune règle de distanciation ne s'impose, que ce soit dans les espaces clos (ateliers, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, **la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.**

Pour les classes élémentaires et les collèges, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont l'espace atelier), entre l'intervenant – plasticien, l'enseignant, les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.

Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Si la configuration des ateliers (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves et **les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans l'atelier**. La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.

Pour les élèves de lycées, une distance minimale d'un mètre est respectée entre chaque personne dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs.